

écoles, c'est l'instabilité de la position dans quelques municipalités.

Pour remédier à cet état de choses, je suggère: 1o une fidèle observance de la loi et des règlements du comié catholique, lesquels décrètent que tous les instituteurs laïques même les sous-maitres, doivent être diplômés; 2o que les commissaires paient un salaire plus élevé à ces professeurs et qu'ils leur assurent une position stable aussi longtemps qu'ils donneront satisfaction.

Un autre moyen de rendre efficace l'oeuvre scolaire, c'est de prendre les mesures nécessaires pour que le cours d'études adopté par notre Comité catholique soit bien suivi dans chaque classe.

Les cours d'études primaires se divisent en 8 années, dont 4 pour le cours élémentaire, 2 pour le cours modèle et 2 pour le cours académique. Cependant très peu d'élèves parcourent les 3 cycles en 8 ans; la plupart prennent 10 à 12 ans et l'on constate que c'est dans les trois premières années du cours que les élèves demeurent le plus longtemps: quelquefois 3 ans en 1^{ère} année et 2 ans et 2^e année.

Comme la grande masse des enfants ne peut disposer que de 4 à 5 ans pour la fréquentation des écoles il faut faire tous les efforts pour qu'ils en profitent; c'est donc aux classes élémentaires qu'il faut attacher le plus d'importance.

En effet, les 80% au moins de nos enfants sont dans les 3 premières années du cours. En voulez-vous une preuve? Voici le tableau des élèves dans les différentes années dans les écoles primaires sous contrôle et indépendantes de mon district, tableau tiré de mes statistiques pour l'année 1913-1914.

Sur un total de 169 écoles sous contrôle et de 54 écoles indépendantes, il y avait:

En première	année	—	33.142	ou	les	44%	
"	deuxième	"	—	17.914	"	"	23%
"	troisième	"	—	11.510	"	"	14%